

ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DE CONCERTATION DU
DAGORDE VAN DE OVERLEGCOMMISSIE VAN
13/02/2020

1. 09:00
Dossier 17449 - Demande de Monsieur ZIMMER pour réaménager la zone de recul, avenue Jean Van Horenbeeck 151.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 16/01/2020 au 30/01/2020 pour les motifs suivants :
- dérogation à l'article 4 du Règlement Communal sur les Bâtisses (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - clôtures et avant-corps)
-
2. 09:30
Dossier 17511 - Demande de Monsieur et Madame GUNER - YOGURTCU pour transformer un immeuble commercial en deux duplex et un commerce, chaussée de Wavre 1733.

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :
- application de l'art. 207 §1.4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)
 - application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)
-
3. 10:00
Dossier 17391 - Demande de l'A.C.P. Pré des Agneaux pour mettre en conformité la transformation d'un hôtel en immeuble mixte (restaurant + 3 logements), la toiture et la façade avant, avenue Pré des Agneaux 1A.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 16/01/2020 au 30/01/2020 pour les motifs suivants :
- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture- hauteur - lucarnes) du titre I du RRU
 - application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
 - dérogations aux articles 7 (épaisseur des murs pignons) et 9 (conduits de cheminées) du Règlement Communal sur les Bâtisses
 - application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
- Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :
- application de l'art. 207 §1.4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

4. 10:30
Dossier 17434 - Demande de Madame LAZRAC pour transformer et mettre en conformité l'aménagement d'un 3^{ème} logement dans les combles d'un immeuble de 2 logements, avenue Docteur Edmond Cordier 16.
Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 16/01/2020 au 30/01/2020 pour les motifs suivants :
- dérogations aux art.6 (toiture - hauteur) et art.11 (aménagement de la zone de recul) du titre I du RRU
 - dérogation à l'article 3 du Règlement Communal sur les Bâtisses (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - jardinet)
-
5. 11:00
Dossier 17415 - Demande de Monsieur et Madame MARCZAK pour mettre en conformité une maison unifamiliale (lucarnes et zone de recul), avenue des Paradisiens 66.
Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 16/01/2020 au 30/01/2020 pour les motifs suivants :
- dérogations aux art.6 (toiture - lucarnes) et art.11 (aménagement de la zone de recul) du titre I du RRU
 - dérogation à l'article 3 du Règlement Communal sur les Bâtisses (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - jardinet)
-
6. 11:30
Dossier 17440 - Demande de Monsieur FRANCOIS pour remplacer les châssis et la porte d'entrée d'une habitation, rue Robert Willame 41.
Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :
- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)
-
7. 14:00
Dossier 17402 - Demande de Monsieur et Madame LESEULTRE-GHYOOT pour régulariser deux lucarnes et construire une extension au rez-de-chaussée d'une maison unifamiliale, rue de la Vignette 159.
Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 16/01/2020 au 30/01/2020 pour les motifs suivants :
- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes)
- Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :
- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)
-
8. 14:30
Dossier 17453 - Demande de Madame LOPEZ SERRANO pour mettre en conformité le remplacement des châssis et la mise en peinture de la façade avant d'une maison unifamiliale, rue de la Vignette 161.
Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :
- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

9. 14:45
Dossier 17438 - Demande de Monsieur de SAUVAGE pour agrandir et transformer une maison familiale 3 façades (rehausse façade, modification toiture, aménagement des abords et jardins), avenue Jean François Leemans 54.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 16/01/2020 au 30/01/2020 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.5 (hauteur de la façade avant) art.6 (toiture - lucarnes), art.11 (aménagement de la zone de recul) art.12 (aménagement des zones de cours et jardins) et art.13 (maintien d'une surface perméable) du titre I du RRU
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- dérogation à l'article 3 du Règlement Communal sur les Bâtisses (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - jardinet)
- application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)

10. 15:25
Dossier 17478 - Demande de Monsieur EIKENBERG pour mettre en conformité une maison unifamiliale, drève Louisa Chadoir 14.

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci))
- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

11. 15:45
Dossier 17428 - Demande de Monsieur et Madame VERLEYEN-BRABON pour mettre en conformité une maison unifamiliale (extensions, terrasse, châssis), chaussée de Wavre 1748.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 02/01/2020 au 16/01/2020 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction), art.6 (toiture - hauteur), art.12 (aménagement des zones de cours et jardins) et art.13 (maintien d'une surface perméable) du titre I du RRU
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- application de l'art. 153 §2.al 2-3 du COBAT (dérogation à un règlement communal d'urbanisme ou à un règlement des bâtisses)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)
- application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci))
